



**PROCÈS VERBAL
DE LA SESSION ORDINAIRE DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE PRIMAIRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA**

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
TENUE LE 11 JUIN 2019**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima, tenue au restaurant Beau-Coq, le onze juin deux mille dix-neuf, à 18 h.

SONT PRÉSENT(E)S :

Mmes Valérie Thiboutot
Élaine Caron
Jacinthe Thériault
Nancy Marleau
Mélanie Champagne
Nancy Létourneau
Nancy Beaulieu
Johanne Perron
Marie-Christine Tremblay

M. Normand Cossette

SONT ABSENT(E)S

**VÉRIFICATION DU
QUORUM**

Il est 18 h 13, le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par madame Mélanie Champagne.

**LECTURE ET ADOPTION
DE L'ORDRE DU JOUR DU
11 JUIN 2019**

L'ordre du jour du 11 juin 2019 est lu, puis adopté par monsieur Normand Cossette.

Adopté

**SUIVI ET ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DU 7
MAI 2019**

Il est résolu sur proposition de madame Élane Caron que le procès-verbal soit adopté avec les modifications suivantes :

- Remplacer le mot « période » par « année » au point *Piscine*;
- Indiquer 4^e année au Grand défi Pierre Lavoie;

Adopté

**APPROBATION DU
BUDGET 2019-2020**

- Présentation du budget par madame Nancy Létourneau.

Adopté par madame Marie-Christine Tremblay

**ADOPTION DU BUDGET
DU SERVICE DE GARDE
2019-2020**

- Présentation du budget du service de garde pour l'année 2019-2020 par madame Nancy Létourneau.

Adopté par madame Nancy Beaulieu

**ADOPTION DE LA GRILLE-
HORAIRE 2019-2020**

- Madame Nancy Létourneau fait la présentation de la grille-horaire pour l'année 2019-2020.

Adopté par madame Nancy Marleau

**ADOPTION DU PROJET
ÉDUCATIF 2019-2022**

- Madame Nancy Létourneau présente le projet éducatif 2019-2022 avec quelques modifications.

Adopté par madame Johanne Perron

RAPPORTS

a. Direction;

- Madame Nancy Létourneau mentionne que l'année 2018-2019 fut une belle année.

b. Représentantes des enseignants;

- On nous mentionne que le 11 juin, les 3^e et 4^e années se joindront aux autres groupes pour la sortie au Toukiparc;
- Les 3^e et 4^e années auront une activité au Refuge Pageau le 19 juin.

c. Représentantes du soutien;

- Aucun point apporté.

d. Représentante de l'OPP;

- Pour le dîner de fin d'année le 21 juin, il y a aura un repas froid;
- Il faudra penser au virage vert.

e. Représentante au comité de parents;

- Journée intempérie : Jusqu'à la 3^e journée, ce sont des journées pédagogiques et à partir de la 4^e journée, les élèves seront pris en charge par les professeurs. Le service de garde sera ouvert aux heures régulières de journée d'école.

**CORRESPONDANCE
REÇUE**

- Aucune

QUESTIONS DU PUBLIC

- Aucune

VARIA

- La prochaine assemblée générale annuelle aura lieu le mardi 24 septembre 2019 à 19 h 15.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est résolu sur proposition de madame Mélanie Champagne que l'assemblée soit levée.

Il est

19 h 59

Mélanie Champagne, Présidente

Nancy Létourneau, Directrice